



Wallonie

Beyne-Heusay

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est Madame Gelica DALON - ARNOULD demeurant Rue d'Affnay 3 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue d'Affnay, 3 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°3 X2.

Le projet consiste en la régularisation et la transformation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- régularisation d'un abri de jardin,
- transformation : modification de parements avec isolation sur le volume principal (briques de ton jaune recouvertes d'un crépi de ton blanc sur isolant).

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'éloignement de l'abri de jardin par rapport à l'alignement et par rapport aux constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

**Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be), dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 au 24 septembre 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be)

PAR LE COLLEGE :

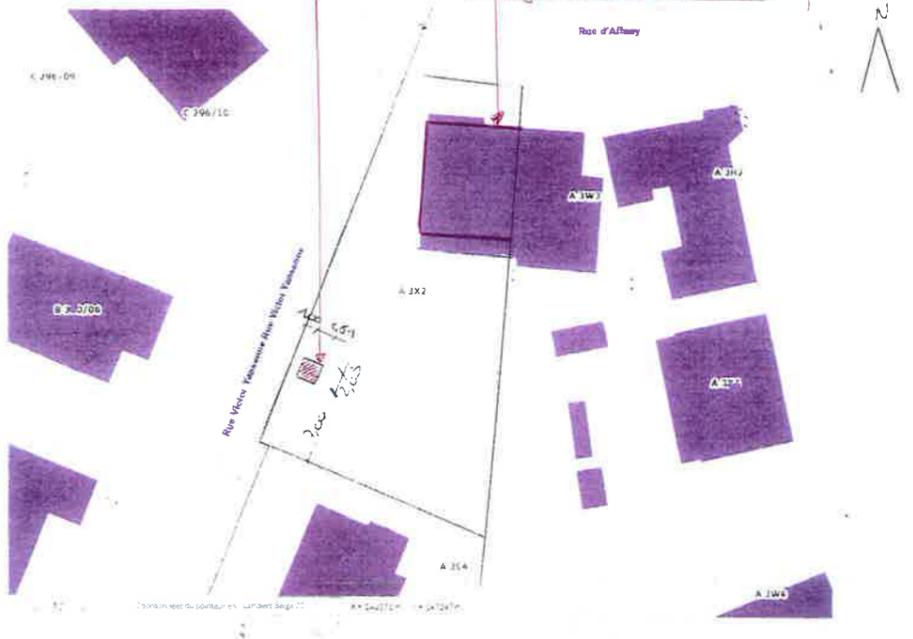
Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

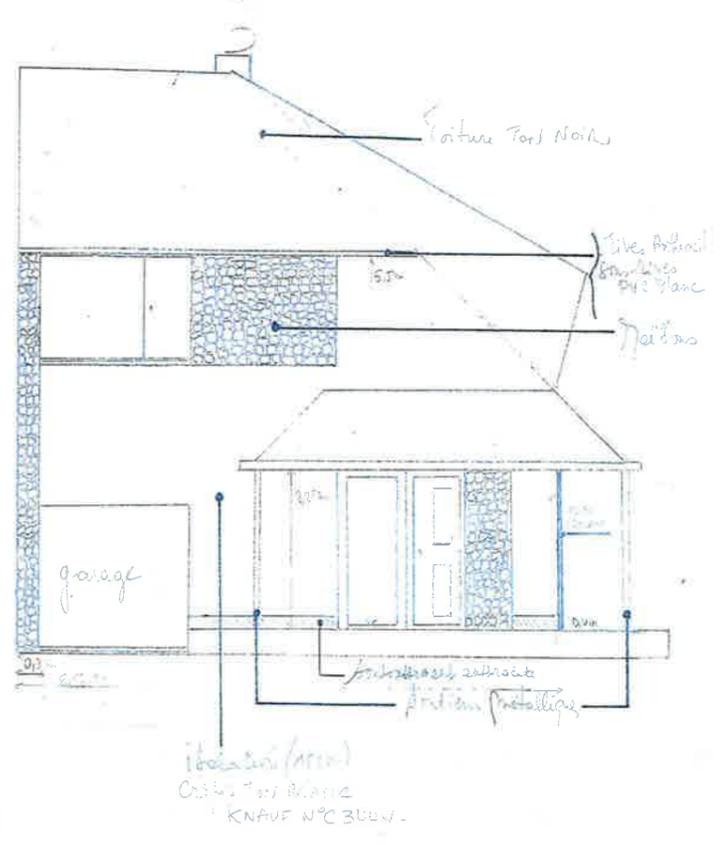
Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

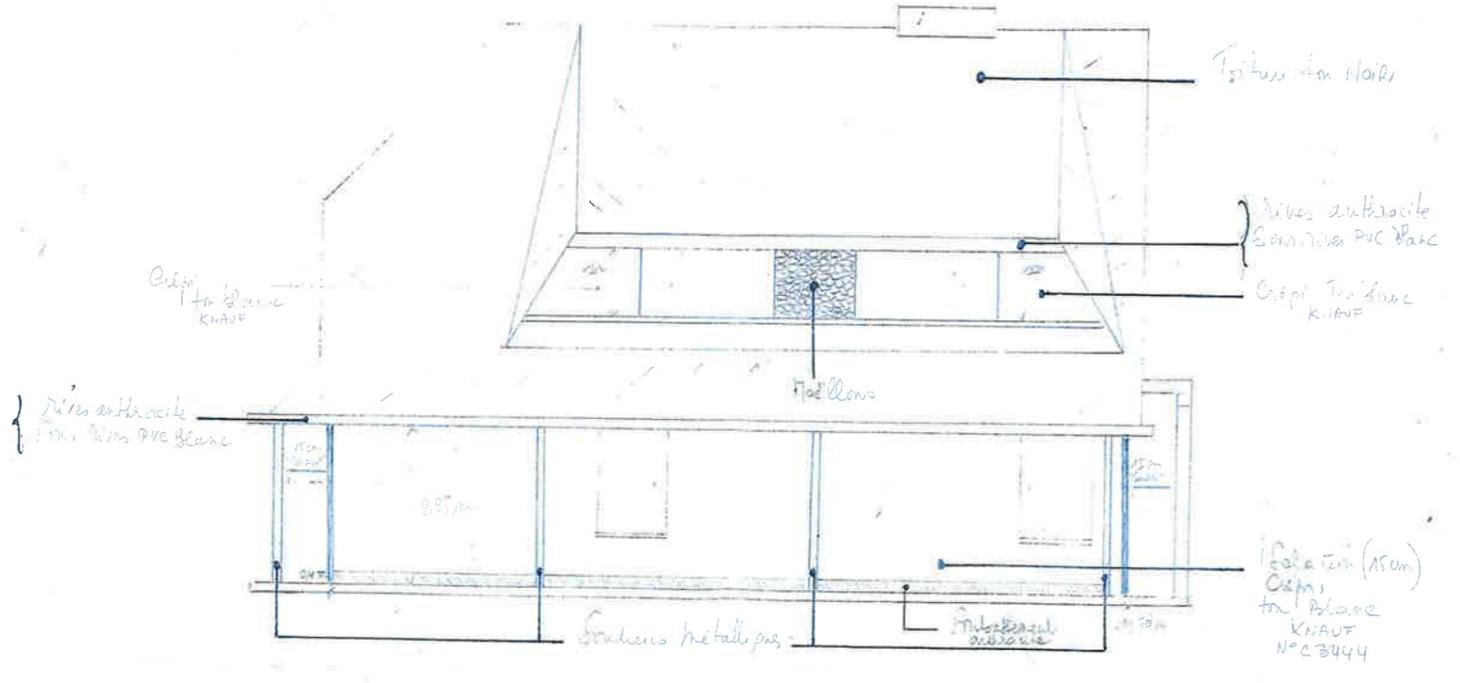
Modification proposée sur le plan de la demande  
 sur le volume principal et l'ajout d'un abri de jardin



Facade AVANT - NOIR  
 Situation projetée après travaux d'isolation



Facade LATÉRALE - OUEST  
 Situation projetée après travaux d'isolation



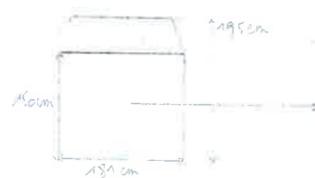
- ABRI DE JARDIN -  
 Volume = ± 10 m<sup>3</sup> (9,4 m<sup>3</sup>)  
 Surface sol = ± 5 m<sup>2</sup> (4,8 m<sup>2</sup>)



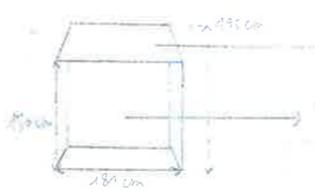
Face AVANT - Orientation EST



Face ARRIERE - Orientation OUEST



Face DROITE - Orientation Nord



Face GAUCHE - Orientation Sud